

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2005

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 décembre 2005, s'est réuni en séance publique le **MARDI 13 DECEMBRE 2005 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrice PAGNY, Maire.

* * * * *

PRESENTS

Maire : M. PAGNY

Adjoint au Maire : Mme BONNIN, Mme HAMOT, M. GADAN, M. JEAN, Mme COPELAND, M. PAJCZER, M. SANSON, M. ROZOT, Mme CAMAJ.

Conseillers municipaux : M. GAUDEFROY, Mme POLVORINOS FERNANDEZ, M. HENNION, M. PEREIRA AFONSO DIREITO, Mme THIEBAUT, Mme CLARY, Mme TRIFFAULT, Mme VINTRAS, M. THIOBANE, Mme BRISSON, M. BEAULIET, M. LAUR, Mme RAGAIN, M. GREGOIRE (arrivée à 19 h 45 avant le vote du point n°1), M. PERROUX (arrivée à 20 h 35 avant le vote du point n°2), M. KERVADEC, M. LE POULAIN.

POUVOIRS

M. MILLART	à	M. PAJCZER
M. LESCOUZERES	à	M. PEREIRA AFONSO DIREITO
M. BOURLIER	à	M. GADAN
M. PERROUX	à	M. LAUR (jusqu'à son arrivée)
Mme LEPEU	à	M. LE POULAIN

ABSENTES

Mme DURAND
Mme JAL

* * * * *

M. le Maire ouvre la séance à 19 h 15.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité M. KERVADEC, secrétaire de séance, fonctions qu'il accepte.

* * * * *

M. le Maire annonce que la prochaine séance du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire aura lieu le 19 décembre.

* * * * *

Il propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

- PRESENTATION PROJETS D'AMENAGEMENT SUR LA COMMUNE -

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation par M. le Maire, en visioprojection, de l'ensemble des projets sur la ville :

- 1 – Projets d'aménagement de la Ville,
- 2 – Cession de certains bâtiments communaux,
- 3 – Les projets privés,
- 4 – Les projets intercommunaux.

N°01 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire -

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibérations des 9 avril 2001 et 19 décembre 2001, et dont il rend compte conformément à l'article L.2122-23 du CGCT :

Ont été signés :

- CULTURE -

- Médiathèque -

* le **10 novembre 2005** un contrat avec l'association "La Ruée vers l'orgue" à 75013 PARIS pour une exposition "Hammond & Merveilles" du 15 novembre au 13 décembre 2005. Coût : 1 266,00 € TTC.

- Animation -

* le **9 novembre 2005** un contrat avec la Compagnie des Quidams à 01000 BOURG-EN-BRESSE pour une représentation le 10 décembre 2005 du spectacle "Rêve d'Herbert". Coût : 5 263,75 € TTC.

* le **29 novembre 2005** un contrat avec l'association "Dynamogène" à 30000 NIMES pour un spectacle de rue "La Ménagerie" les 27 et 29 décembre 2005. Coût : 3 165,00 € TTC.

- Charles Vanel -

* le **9 novembre 2005** un contrat avec "Le Théâtre sans toit" à 95100 ARGENTEUIL pour 3 représentations du spectacle "Castelets de fortune" les 12 et 13 mai 2006. Coût : 7 068,50 € TTC.

* le **9 novembre 2005** un contrat avec l'association Carré Blanc à 32130 SAMATAN pour 2 représentations le 6 avril 2006 du spectacle "Voyage en Paema". Coût : 3 439,30 € TTC, + un avenant n°1 pour frais de transport du matériel et de déplacement pour 556,62 €.

- Pôle musique -

* le **17 octobre 2005** un contrat avec la société LYOVEL à 93420 VILLEPINTE pour le dépôt gratuit de distributeurs de boissons chaudes et froides.

- INFORMATIQUE -

* le **27 octobre 2005** un contrat avec OCE France à 93882 NOISY-LE-GRAND pour la maintenance et le support "WFPS" du traceur (plan) du service dessin. Coût : 1 900 € HT. Durée : 1 an.

MARCHES PUBLICS – (marchés à procédure adaptée)

TRAVAUX

* le **21 octobre 2005** un marché avec l'entreprise SAMIA DEVIANE à 34510 FLORENSAC pour la pose d'une tribune fixe métallique au terrain de rugby. Coût : 28 405,00 € TTC.

* le **10 novembre 2005** un marché avec la Société DUBOIS à 77400 LAGNY-SUR-MARNE concernant la réfection de l'étanchéité des terrasses du cinéma. Coût : 20 309,87 € TTC.

- * le **14 novembre 2005** un avenant en plus value au marché avec la Société OPSYS à 38172 SEYSSINET concernant la reprise de la charte graphique existante dans l'habillage du futur site web de la médiathèque. Nouveau montant du marché : 59 395,00 € HT, coût initial : 57 795,00 € HT.
- * le **18 novembre 2005** un marché avec J2M ENTREPRISE à 95196 GOUSSAINVILLE concernant la création d'un sas d'entrée. Coût : 24 039,60 € TTC.
- * le **1^{er} décembre 2005** un marché avec la Compagnie des Clôtures à 77295 MITRY-MORY concernant la création d'une clôture au parc de skateboard. Coût : 10 413,24 € TTC.
- * le **1^{er} décembre 2005** un marché avec l'entreprise CITEK à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour la réfection des vestiaires du tennis couvert. Coût : 7 774,00 € TTC.

N°02 AFFAIRES FINANCIERES - Budget primitif Ville 2006 (a) - Ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour la construction d'une salle polyvalente (b) - Mise en œuvre de la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M.14 au 1^{er} janvier 2006 : modalités d'attribution des subventions (c) -

a) Suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 22 novembre 2005, M. le Maire introduit le projet de budget 2006 par une présentation de la politique dans laquelle il s'inscrit. Il présente et analyse ledit projet de budget.

Le Conseil Municipal, par vote à scrutin public, par :

24 voix pour (M. PAGNY, MME BONNIN, MME HAMOT, M. GADAN, M. JEAN, MME COPELAND, M. PAJCZER, M. SANSON, M. ROZOT, MME CAMAJ, M. GAUDEFROY, MME POLVORINOS FERNANDEZ, M. MILLART, M. LESCOUZERES, M. HENNION, M. PEREIRA AFONSO DIREITO, M. BOURLIER, MME THIEBAUT, MME CLARY, MME TRIFFAULT, MME VINTRAS, M. THIOBANE, MME BRISSON, M. BEAULIET)

7 voix contre (M. LAUR, MME RAGAIN, M. GREGOIRE, M. PERROUX, M. KERVADEC, MME LEPEU, M. LE POULAIN)

0 abstention.

b) **Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité**, l'ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement de 1 300 000 € TTC sur 2 années -2006 et 2007- pour la construction d'une salle polyvalente.

c) **Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité**, d'affecter les crédits inscrits au budget pour subventions aux associations, par délibération distincte suite à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M.14, à compter du 1^{er} janvier 2006.

N°03 AFFAIRES FINANCIERES - Décision modificative n°5 exercice 2005 - Adoption -

Le Conseil Municipal adopte des décisions modificatives à rattacher à l'exercice 2005 au budget Ville (DM n°5).

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :

24 voix pour

0 voix contre

7 abstentions (M. LAUR, MME RAGAIN, M. GREGOIRE, M. PERROUX, M. KERVADEC, MME LEPEU, M. LE POULAIN)

N°04 AFFAIRES FINANCIERES - Admission en non valeurs - Ville -

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des admissions en non valeurs présentées par Madame le Trésorier Principal concernant des produits qu'elle n'a pu pour différents motifs recouvrer, pour un montant de 2 896,39 € budget Ville.

N°05 AFFAIRES FINANCIERES - Ligne de crédit de trésorerie - Contrat année 2006 -

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conclure avec la Société Générale un contrat de mise en place d'une ligne de crédit de trésorerie de 2 000 000 € pour 2006.

N°06 URBANISME - Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat (OCAH) 2006 - Poursuite de l'OCAH 2005 et contrat de maîtrise d'œuvre avec le PACT ARIM -

Afin de poursuivre l'objectif de remise aux normes des logements situés en centre ville et favoriser la production de logements à loyers plafonnés, **le Conseil Municipal approuve à l'unanimité** la conclusion d'une convention de maîtrise d'œuvre avec le PACT ARIM de Seine-et-Marne pour la poursuite en 2006 de l'Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat 2005.

N°07 AFFAIRES FONCIÈRES - Acceptation d'une donation - Décision -

Sur la demande de M. le Maire, cette question sera examinée en fin de séance, à huis clos, par décision unanime du Conseil Municipal.

N°08 AFFAIRES FONCIÈRES - Bâtiment communal place de la Fontaine (restaurant Saint-Fursy) - Renouvellement du bail commercial -

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide le renouvellement du bail commercial concernant une partie de l'immeuble Saint Fursy, situé 6 place de la Fontaine, à l'angle de la rue du Temple, pour une durée de 9 ans et **autorise** M. le Maire à signer l'acte notarié.

N°09 AFFAIRES TECHNIQUES - Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire - Plan de zonage d'assainissement des eaux usées - Avis -

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le plan de zonage d'assainissement des eaux usées présenté par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire dans le cadre de la loi sur l'eau.

N°10 ENVIRONNEMENT - Collecte bimensuelle des déchets verts d'avril à décembre par le SIETREM -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande au Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Résidus Ménagers (SIETREM) une collecte bimensuelle des déchets verts d'avril à décembre sur l'ensemble de la Ville, hyper-centre et habitats verticaux exclus, à compter de 2006, et sur l'augmentation correspondante du taux global de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

N°11 PETITE ENFANCE - Prestation de service unique - Signature de la Convention avec la CAF concernant les prestations de service versées aux établissements ou services d'accueil des jeunes enfants -

Le Conseil Municipal accepte le principe de la prestation de service unique mise en place par la Caisse d'allocations familiales pour les établissements accueillant des enfants de moins de 4 ans, et **autorise** M. le Maire à signer la convention avec la CAF.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :

29 voix pour

0 voix contre

2 abstentions (MME LEPEU, M. LE POULAIN)

N°12 AFFAIRES CULTURELLES - ANIMATION - Convention avec l'Association « COMITE DES FETES » -

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la convention avec le Comité des fêtes pour l'organisation et le développement des événements festifs sur la commune.

N°13 AFFAIRES CULTURELLES - ANIMATION - Acompte sur subvention 2006 - Attribution -

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accorder au Comité des Fêtes un acompte sur la subvention 2006 pour lui permettre de financer les manifestations ou les activités programmées en début d'année prochaine.

N°14 AFFAIRES CULTURELLES - ANIMATION - Fête de la Marne - Demande de subvention auprès du Conseil Général -

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à solliciter auprès du Conseil Général la subvention nécessaire pour prendre en charge les supports de communication pour la fête de la Marne regroupant 14 communes, qui se déroulera du 18 au 25 juin 2006.

N°15 AFFAIRES CULTURELLES - ANIMATION - Espace Charles Vanel - Convention avec le Département de Seine-et-Marne -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention par laquelle le Conseil Général accorde une subvention à la commune en 2005 pour la réalisation du projet culturel de l'Espace Charles Vanel.

N°16 PERSONNEL TERRITORIAL - Avantages en nature -

Le Conseil Municipal après avis favorable du Comité Technique Paritaire, **fixe à l'unanimité** les modalités de calcul de l'assiette de cotisation annuelle de l'avantage en nature relative à l'utilisation par certains agents communaux de véhicules de service.

N°17 – QUESTIONS DIVERSES -

M. le Maire répond aux questions écrites de M. PERRROUX, groupe "Lagny Avenir - Union pour notre Ville" et de MME LEPEU et M. LE POULAIN, groupe "Lagny pour tous".

N°07 – AFFAIRES FONCIÈRES - Acceptation d'une donation - Décision -

Le Conseil Municipal réuni à huis clos accepte la donation d'une propriété bâtie à la Ville de LAGNY-SUR-MARNE et **donne** délégation à M. le Maire pour fixer les conditions et les modalités de la donation, et signer l'acte de donation et tous documents afférents.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :
30 voix pour
0 voix contre
1 abstention (MME THIEBAUT)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 23 h 00.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,

Patrice PAGNY